



IRDA PARIS

Institut de recherche
en droit des affaires
de Paris

Revue des sommaires

Mercredi 26 avril 2023

[Liste des revues et disponibilité à la salle de droit commercial](#)

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
199^e année
27 avril 2023
n° 16 / 7993^e
pages 777 à 832



Version numérique incluse*



322316



ÉDITORIAL

777 LexGPT, *Fabrice Defferrard*

ACTUALITÉS

- 780 Clause abusive (clarté) : obligation de communication intégrale
- 781 Rétablissement professionnel (dettes) : montant de l'effacement
- 781 Droit voisin (communication au public) : diffusion musicale dans un avion
- 782 Produit défectueux (vice caché) : cumul d'actions contre le producteur
- 783 Responsabilité civile (parents) : constitutionnalité du régime
- 785 Indemnisation des victimes (relaxe) : compétence du juge civil
- 787 Perquisition (siège d'un ministère) : constitutionnalité du régime
- 789 Étranger (rétention) : délit de refus de communiquer des documents
- 794 Harcèlement moral (dénonciation) : mauvaise foi justifiant le licenciement
- 796 Saisie immobilière (office du juge) : contrôle des clauses abusives

POINT DE VUE

797 Vive ChatGPT, l'avenir de la doctrine !, *Pierre-Louis Boyer*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 807 **Panorama** : Droits et libertés corporels, *Jean-Christophe Galloux et Hélène Gaumont-Prat*
- 819 **Notes** : Office du juge et compétence en matière de successions internationales : qui trop embrasse mal étreint, *note sous Civ. 1^{re}, 21 sept. 2022, Charlotte Guillard*
- 825 La tarification horaire de l'avocat face au mécanisme des clauses abusives, *note sous CJUE 12 janv. 2023, Léa Molina*

ENTRETIEN

832 Mathias Latina – ChatGPT et l'enseignement du droit

DALLOZ
Lefebvre Dalloz

Recueil Dalloz

Tour Lefebvre Dalloz
10 place des Vosges - CS 90358
92072 Paris La défense Cedex
Tél. (Rédaction) 0786620357
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT, DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
STÉPHANE DURET

DIRECTRICE GÉNÉRALE, DIRECTRICE DES ÉDITIONS,
CAROLINE SORDET

DIRECTRICE « CIVIL - PÉNAL & OUVRAGES »,
HÉLÈNE HOCH

CONSEIL SCIENTIFIQUE

ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DESSAUX,
BÉNÉDICTE FAUVAUQUE-COSSON ET PHILIPPE MÉRLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

PASCAL DEUMIER

RÉDACTION

- DIRECTION

Rédacteur en chef : Alain LIENHARD (01 40 64 54 03)

- RÉDACTION

Maëlle HARSCOUE DE KERAVEL (01 40 64 53 79)

- CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence-Distribution : Eric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerces : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

- ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (01 40 64 52 84)

Laurence BREUZE-DINNAT (01 40 64 54 81)

Katy PERCHEREAU (07 86 62 03 57)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1^{er} secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Alexandra DORAY, Directrice

ventes@dalloz.fr

Relations clients : Loïc RIOU

Tél. : 01 83 10 10 10

Service publicité : Sandrine TOUTON MICHEL

Tél. : 01 40 92 20 24 - publicite@lefebvre-sarut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 959,74 € TTC

Étranger : 1 016,56 € TTC

Prix au numéro : 41,86 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1027 T 82206

DUPLIPRINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Avril 2023

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : Tour Lefebvre Dalloz

10 place des Vosges - CS 90358

92072 Paris La défense Cedex

RCS Paris 572 195 550 / Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z / TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarut

La reproduction, même partielle, de tout élément publié dans la revue est interdite



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Fabrice Defferrard

777 LexGPT

ACTUALITÉS

780 DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

Cautionnement (subrogation) : date du paiement de la caution, *Cv.* 1^{er}, 13 avr. 2023

Consommation

Surenndettement (caducité du plan) : reprise des poursuites individuelles, *Cv.* 2^e, 13 avr. 2023

Clause abusive (clarté) : obligation de communication intégrale, *CJUE* 20 avr. 2023

Entreprise en difficulté

Liquidation judiciaire (bail commercial) : cession du droit au bail, *Com.* 19 avr. 2023

Liquidation judiciaire (clôture) : reprise des poursuites individuelles, *Com.* 19 avr. 2023

Rétablissement professionnel (dettes) : montant de l'effacement, *Com.* 19 avr. 2023

Propriété intellectuelle

Droit voisin (communication au public) : diffusion musicale dans un avion, *CJUE* 20 avr. 2023

Société et marché financier

Abus de biens sociaux (peine) : portée de l'interdiction de diriger, *Crim.* 19 avr. 2023

782 DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Produit défectueux (vice caché) : cumul d'actions contre le producteur, *Cv.* 1^{er}, 19 avr. 2023

Victime d'infraction (indemnisation) : exclusion des dommages matériels, *Cv.* 2^e, 20 avr. 2023

Assurance vie (« super retraite ») : entrée en vigueur du dispositif, *Cv.* 2^e, 20 avr. 2023

Responsabilité civile (parents) : constitutionnalité du régime, *Cons. const.* 21 avr. 2023

784 DROIT IMMOBILIER

Bail

Bail d'habitation (surface habitable) : action en diminution du loyer, *Cv.* 3^e, 20 avr. 2023

Construction-Urbanisme

Contrat d'entreprise (garantie décennale) : construction par un usufuitier, *Cv.* 3^e, 13 avr. 2023

Maison individuelle (garantie de livraison) : étendue de l'indemnisation, *Cv.* 3^e, 13 avr. 2023

784 DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Peine (sursis avec mise à l'épreuve) : prolongation du délai de probation, *Crim.* 13 avr. 2023

Presse et communication

Diffamation (conclusions d'avocat) : imputation de « mauvaise foi », *Cv.* 2^e, 20 avr. 2023

Procédure pénale

Saisie pénale (restitution) : droit des tiers de bonne foi, *Crim.* 19 avr. 2023

Indemnisation des victimes (relaxe) : compétence du juge civil, *Ass. plén.*, 14 avr. 2023

Garde à vue (reprise) : exercice des droits de la défense, *Crim.* 13 avr. 2023

Communication électronique (modalités) : demande de renvoi, *Crim.* 13 avr. 2023

Mandat d'arrêt européen (remise) : risque pour la santé de la personne, *CJUE* 18 avr. 2023

Perquisition (siège d'un ministère) : constitutionnalité du régime, *Cons. const.* 21 avr. 2023

788 DROIT PUBLIC

Droit administratif

Étranger (rétention) : délit de refus des obligations sanitaires, *Crim.* 13 avr. 2023

Étranger (rétention) : délit de refus de communiquer des documents, *Crim.* 13 avr. 2023

790 DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Prescription biennale (domaine) : créance de participation aux résultats, *Soc.* 13 avr. 2023

Travail temporaire (mission) : nouveau contrat après rupture, *Soc.* 13 avr. 2023

Temps partiel (priorité) : communication de la liste des emplois disponibles, *Soc.* 13 avr. 2023

Gérant de succursale (rupture) : régime du contrat de travail à durée indéterminée, *Soc.* 13 avr. 2023

Délégué syndical (désignation) : portée de la renonciation, *Soc.* 19 avr. 2023

Délégué syndical (désignation) : entreprises de moins de cinquante salariés, *Soc.* 19 avr. 2023

Représentant syndical (désignation) : organisation non représentative, *Soc.* 19 avr. 2023

Harcèlement moral (action) : point de départ de la prescription, *Soc.* 19 avr. 2023

Harcèlement moral (dénonciation) : mauvaise foi justifiant le licenciement, *Soc.* 19 avr. 2023

795 PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

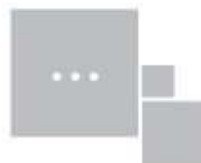
Aide juridictionnelle (recours) : conventionnalité du point de départ, *Cv.* 2^e, 13 avr. 2023

Appel civil (délai) : mention erronée dans l'acte de notification, *Cv.* 2^e, 13 avr. 2023

Cassation (pouvoir) : indivisibilité en matière de saisie immobilière, *Cv.* 2^e, 13 avr. 2023

Voie d'exécution

Saisie immobilière (office du juge) : contrôle des clauses abusives, *Cv.* 2^e, 13 avr. 2023



POINT DE VUE

797

Vive ChatGPT, l'avenir de la doctrine !
par Pierre-Louis Boyer



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUE

800

Administration et équité contractuelle
Réflexions sur la nouvelle économie
politique contractuelle
par Thomas Peroud

PANORAMA

807

Droits et libertés corporels
avril 2022 – mars 2023
par Jean-Christophe Galloux
et Hélène Gaumont-Prat

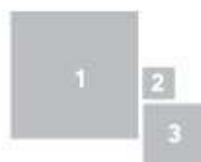
NOTES

819

Office du juge et compétence en matière
de successions internationales : qui trop embrasse
mal étreint, note sous Civ. 1^{re}, 21 sept. 2022
par Charlotte Guillard

825

La tarification horaire de l'avocat face au mécanisme
des clauses abusives, note sous CJUE 12 janv. 2023
par Léa Molina



ENTRETIEN

832

Mathias Latina – ChatGPT et l'enseignement du droit

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@lefebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

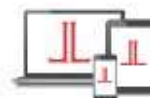
Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

Retrouvez également
votre revue numérique
sur Dalloz-Revue.fr

ARTICLES

777

Quel « modèle propriétaire »
pour les données personnelles ?
Florent Masson

795

L'exception de fond
Franck Juredieu

RTDCiv.

Revue trimestrielle de droit civil

ARTICLES

815

La révision pour imprévision appliquée
aux accords collectifs de travail
Valentino Armillei

VARIÉTÉS

837

Droit commun et droit spécial
Philippe Jestaz

CHRONIQUES

861

Effet direct des conventions internationales
protectrices des droits sociaux fondamentaux
Fabien Marchadier

ref: 602204



DALLOZ

Lefebvre Dalloz



Version numérique incluse*



ARTICLES

- Quel « modèle propriétaire » pour les données personnelles ?
par Florent Masson 777
- L'exception de fond
par Franck Juredieu..... 795
- La révision pour imprévision appliquée aux accords collectifs de travail
par Valentino Armillei..... 815

VARIÉTÉS

- Droit commun et droit spécial
par Philippe Jestaz..... 837

CHRONIQUES

- Sources internationales**
par Jean-Pierre Marguénaud
et Fabien Marchadier 851
- Personnes et droits de la famille**
par Anne-Marie Leroyer..... 870
- Obligations et contrats spéciaux**
Obligations en général
par Hugo Barbier 879
- Responsabilité civile**
par Patrice Jourdain..... 899
- Contrats spéciaux**
par Pierre-Yves Gautier 912
- Propriété et droits réels**
par William Dross..... 926
- Sûretés et publicité foncière**
par Charles Gijsbers 943
- Successions et libéralités**
par Michel Grimaldi..... 949
- Régimes matrimoniaux**
par Isabelle Dauriac..... 952
- Droit judiciaire privé**
**Source. Organisation judiciaire
et juridiction. Compétence. Action**
par Philippe Théry..... 960
- Procédure de l'instance. Jugements
et voies de recours. Procédures civiles
d'exécution**
par Nicolas Cayrol..... 966
- Législation française**
par Aude Denizot..... 977

BIBLIOGRAPHIE

- Revue des ouvrages**
Ouvrages historiques ou anciens
sous la responsabilité de Florent Garnier
et Nader Hakim 983
- Ouvrages étrangers**
sous la responsabilité
de Éric Descheemaeker
et Jonas Knetsch 985
- Revue des thèses**
sous la responsabilité de Gaël Chantepie,
Christian Jubault et Catherine Puigelier..... 988
- Revue des revues**
sous la responsabilité
de Frédéric Rouvière..... 1005

TABLES

- Tables générales 2022 1017

ARTICLES

1

La jurisprudence révélée
Frédéric Zenati-Castaing

21

La percée de la responsabilité civile
dans le droit des pratiques anticoncurrentielles
Walid Chaiehloudj

RTDCiv.

Revue trimestrielle de droit civil

VARIÉTÉS

45

La Cour de cassation et l'art de la rhétorique
Benjamin Mathieu

CHRONIQUES

158

L'extension du champ de la dispense de preuve
du préjudice par le jeu des présomptions
Julie Klein

200

L'ordonnance, mère de tous les vices ?
Aude Denizot

ref: 602301



9 782996 023010

DALLOZ

Lefebvre Dalloz



Version numérique incluse*



ARTICLES

- La jurisprudence révélée
par Frédéric Zenati-Castaing 1
- La percée de la responsabilité civile dans le droit des pratiques
anticoncurrentielles
par Walid Chaiehloudj 21

VARIÉTÉS

- La Cour de cassation et l'art de la rhétorique
par Benjamin Mathieu 45

CHRONIQUES

- Sources du droit en droit interne
par Pascale Deumier 63

- Personnes et droits de la famille
par Anne-Marie Leroyer 77

- Obligations et contrats spéciaux
Obligations en général
par Hugo Barbier 87

- Responsabilité civile
par Patrice Jourdain 103

- Contrats spéciaux
par Pierre-Yves Gautier 120

- Propriété et droits réels
par William Dross 127

- Sûretés et publicité foncière
par Charles Gijsbers 142

- Régimes matrimoniaux
par Isabelle Dauriac 147

- Preuve
par Julie Klein 153

- Droit judiciaire privé
Source. Organisation judiciaire
et juridiction. Compétence. Action
par Philippe Théry 177

- Procédure de l'instance. Jugements
et voies de recours. Procédures civiles
d'exécution
par Nicolas Cayrol 183

- Législation française
par Aude Denizot 198

BIBLIOGRAPHIE

- Revue des ouvrages
Ouvrages en général
sous la responsabilité de Sébastien Pimont
et Vincent Forray 209

- Ouvrages historiques ou anciens
sous la responsabilité de Florent Garnier
et Nader Hakim 218

- Ouvrages étrangers
sous la responsabilité
de Éric Descheemaeker
et Jonas Knetsch 226

- Revue des thèses
sous la responsabilité de Gaël Chantepie,
Christian Jubault et Catherine Puigelier 234

- Revue des revues
sous la responsabilité
de Frédéric Rouvière 242

TABLES

- Tables trimestrielles 249

ARTICLES

- 1 Regard civiliste sur les clauses dites de *bad leaver* dans les promesses de cession d'actions
Paul Gaiardo
- 19 Règlement sur les services numériques : encadrement des plateformes communicationnelles
Thibault Douville et Emmanuel Netter

RTDCom.

Revue trimestrielle de droit commercial
et de droit économique

CHRONIQUES

- 85 L'originalité des photographies de plateau toujours incomprise
Frédéric Pollaud-Dulian
- 143 La constitutionnalité contestable des clauses statutaires d'exclusion de SAS
Arnaud Lecourt
- 175 L'action *ut singuli* en droit des associations
David Hiez
- 191 Élargissement des pouvoirs de saisie de l'Autorité des marchés financiers
Nicolas Rontchevsky

ref: 512301



DALLOZ

Lefebvre Dalloz

ARTICLES

- Regard civiliste sur les clauses dites de *bad leaver*
dans les promesses de cession d'actions
Par Paul Gaiardo..... p. 1
- Règlement sur les services numériques : de l'encadrement
des plateformes communicationnelles
Par Thibault Douville et Emmanuel Netter p. 19

CHRONIQUES

- Organisation générale
du commerce**
Actes de commerce, commerçants
et fonds de commerce
par Bernard Saintourens..... p. 57
- Organisation administrative
et professionnelle du commerce**
Par Frédéric Lombard..... p. 61
- Propriétés incorporelles**
Propriété industrielle
Par Jean-Christophe Galloux..... p. 67
- Droit d'auteur et droit du marché
de l'Art**
Par Frédéric Pollaud-Dulian..... p. 85
- Droit des nouvelles technologies**
par Philippe Gaudrat..... p. 133
- Numérique et vie des affaires**
par Thibault Douville..... p. 137
- Sociétés et autres groupements**
Sociétés en général
Par Arnaud Lecourt..... p. 143
- Sociétés par actions**
Par Jacques Moury..... p. 165
- Sociétés civiles, associations
et autres groupements**
Par David Hiez..... p. 175
- Droit des marchés financiers**
Par Nicolas Rontchevsky
et Michel Storck..... p. 187
- Crédit et titres de crédits**
Par Dominique Legeais..... p. 197
- Vente, transport et autres
contrats commerciaux**
Par Bernard Bouloc..... p. 205
- Entreprises en difficulté**
**Sauvegarde, redressement
et liquidation judiciaires**
Par Arlette Martin-Serf,
Hélène Poujade
et Corinne Saint-Alary-Houin..... p. 211
- Droit pénal des affaires**
Par Bernard Bouloc
et Laurent Saenko..... p. 231
- Régime fiscal des affaires**
Par Olivier Fouquet..... p. 257

TABLES

- Tables trimestrielles p. 263

Revue Lamy de la concurrence

Le nouveau dispositif destiné à renforcer
l'équilibre dans les relations commerciales
entre fournisseurs et distributeurs :
parfaire sans défaire ?

Philippe VANNI et Anne-Cécile MARTIN

– La compétence de l'Autorité de la concurrence et l'exercice de prérogatives de puissance publique
Cheik GALOKHO

– Droit des perquisitions : la Cour de cassation censure le juge du fond qui avait assimilé présomption
et preuve de pratiques illicites et annulé l'ordonnance autorisant des perquisitions
André MARIE

26 | MENSUEL
AVRIL 2023

Conseil scientifique

Frédéric de BURE :

Avocat, Cleary Gottlieb Steen
& Hamilton LLP

Sébastien BRAMERET :

Maître de conférences à l'Université Grenoble
Alpes, Membre du GRDPE

Benjamin CHEYNEL :

Référéndaire à la Cour de justice
de l'Union européenne

Loraine DONNEDIEU de VABRES-TRANIÉ :

Avocat, Jeantet Associés

Jean-Christophe GRALL :

Avocat, Grall & Associés

Pascal IDOUX :

Professeur de droit public à l'Université
de Montpellier I, CREAM/IUF

Bruno LASSERRE :

Ancien Président de l'Autorité de la concurrence

Gildas de MUIZON :

Deloitte Economic Consulting

Gwenaél MUGUET-POULLENNEC :

Référéndaire au Tribunal de l'Union européenne

Cyril NOURISSAT :

Professeur agrégé des Facultés de Droit

Éric PAROCHE :

Avocat, Hogan Lovells

Alexandre RIÉRA :

Maître de conférences en droit privé à l'Université
de Perpignan Via Domitia, Avocat, AARPI RGR
Avocats

Jacqueline RIFFAULT-SILK :

Conseiller à la Cour de cassation

Éditeur : Lamy Liaisons, SAS ayant son siège social
7, rue Emmy Noether - 93400 Saint-Ouen

Représentant légal : Guillaume Deroubaix

Associé unique : Karnov HoldCo France

Directeur de la publication : Guillaume Deroubaix

Directrice des rédactions : Sylvie Duras

Rédactrice en chef : Chloé Mathonnière

Ont participé à ce numéro : Jérémy Berlemont,
Céline Garnier

Dépôt légal : à parution

Prix au numéro : 84,74 € TTC

N°ISSN (version en ligne) : 2115-8894

N°ISSN (version imprimée) : 1770-9377

Périodicité : mensuel

N°CPPAP : 1226 T 85786

Crédit photos : Getty Images

Imprimeur : Dupliprint, 2 rue Descartes,
95330 Domont

Origine du papier : Portugal

Taux de fibres recyclées : 0%

Certification : imprimé sur papier FSC

Eutrophisation : Ptot 0.08 kg/tonne

Pour contacter le service client :

N°Cristal 09 69 39 58 58

APPEL NON SURTAXE

courriel : contact@lamyliaisons.fr

Internet : www.liaisons-sociales.fr

www.lamyliaisons.fr - www.lamyline.fr

Sommaire

FOCUS P. 3

- Enquêtes de concurrence : la Commission européenne est tenue d'enregistrer tous les entretiens qu'elle mène
Jérémy BERLEMONT

LES ESSENTIELS DU MOIS P. 5

- Contrôle des concentrations P. 5
- Pratiques anticoncurrentielles P.6
- Transparence et pratiques commerciales déloyales P.7
- Procédure P. 9
- Commande publique P. 10

ÉCLAIRAGE P. 15

- La compétence de l'Autorité de la concurrence et l'exercice de prérogatives de puissance publique
Cheik GALOKHO

ANALYSE P. 21

- Le nouveau dispositif destiné à renforcer l'équilibre dans les relations commerciales entre fournisseurs et distributeurs : parfaire sans défaire ?
Philippe VANNI et Anne-Cécile MARTIN

JURISPRUDENCE COMMENTÉE P. 32

- Droit des perquisitions : La Cour de cassation censure le juge du fond qui avait assimilé présomption et preuve de pratiques illicites et annulé l'ordonnance autorisant des perquisitions.
André MARIE



Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle par quelque procédé que ce soit, du contenu issu de la présente publication, effectuée sans autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon.

DROIT & PATRIMOINE

LE MENSUEL
DE TOUS
LES PRATICIENS
DU DROIT

N°334 • avril 2023

Prix au n° : 43,58 € HT – 44,50 € TTC. Abonnement annuel : 475,02 € HT – 485 € TTC.



DOSSIER

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET FINANCE VERTE

ÉCLAIRAGE

Le règlement rapide et efficace des successions, une priorité pour le CNUE

ANALYSE

Principe de l'imputation du déficit sur le revenu global

ACTUALITÉ

ÉCLAIRAGE

« Le règlement rapide et efficace des successions est une priorité pour le CNUE » 6

Le 23 mars 2023, le Conseil des notaires de l'Union européenne a organisé une conférence qui venait clôturer le projet MAPE Successions, qui a pour objet le suivi et l'évaluation de l'application du règlement 650/2012 de l'UE relatif aux successions. Le groupe de travail constitué sous l'égide du CNUE a formulé 18 recommandations pour améliorer le règlement entré en vigueur le 17 août 2015.

ENTRETIEN

« Les créateurs d'entreprises ne doivent pas mettre en place de mécanismes de protection du patrimoine pour y renoncer aussitôt » 8

À l'occasion de la journée mondiale des start-up, les notaires du Grand Paris, par la voix de M^e Olivier Piquet, notaire à Longjumeau, prodiguent leurs conseils aux créateurs d'entreprises. Interview.

PROFESSIONS

Les family offices dressent leur bilan annuel 10

L'Association française du family office (AFFO) vient de dresser le bilan de l'année écoulée et a présenté son 8^e livre blanc, consacré à l'allocation stratégique d'actifs pour les familles. Confirmant sa volonté de s'implanter en région, l'AFFO constate l'importance grandissante de la part du non coté dans les investissements des familles.

ANALYSE

Principe de l'imputation du déficit sur le revenu global 11

par Alexandre Guenfici, avocat aux barreaux de Marseille et Narbonne, ancien inspecteur des finances publiques, doctorant en droit privé à l'UPVD, enseignant à Sup de droit Narbonne

CHRONIQUE

Fiscalité : janvier 2022 – décembre 2022 54

Olivier Debat, agrégé des facultés de droit, professeur à l'université Toulouse 1 Capitole, et Hervé Manciet, directeur du centre d'études et de recherches du groupe Monassier, Mathieu Ferré, avocat, EY Société d'avocats et Élodie Marguerite, doctorante, université de La Rochelle sous la direction du Pr. Olivier Debat, ATER, université de Cergy-Pontoise



SOMMAIRE

ACTUALITÉ • PRATIQUE • ANALYSE • DOSSIER • JURISPRUDENCE

DOSSIER

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE et finance verte

• Contexte et défis	22
Par Moundir Akasbi, avocat au barreau de Paris, directeur des MBA droit des affaires et MBA conformité à l'ESLSCA Paris	
• Comment les acteurs financiers se préparent au changement climatique	27
Par Davina Simen, et Maxime Bompard, étudiants MBA 2 droit des affaires internationales à l'ESLSCA Paris	
• Finance verte et coopération européenne dans un monde conflictuel	30
Par Alexandre Cordahi, avocat honoraire au barreau de Paris, enseignant à l'ESLSCA Paris, ancien chef de projets et programmes financés par l'Union européenne	
• Vers une performance durable : étude de cas d'un groupe de services financiers	33
Par Meriem El Bouhali, PhD, enseignante-chercheuse en sciences de gestion et directrice de programme, ESLSCA Paris Business School	
• Les agences de notation extra-financière : un acteur incontournable de la finance durable et de l'investissement socialement responsable	36
Par Wissem Ajili Ben Youssef, PhD, docteur en sciences économiques, enseignante-chercheuse à l'ESLSCA Paris Business School, directrice des programmes MBA finance & data performance et MBA ingénierie financière	
• « Où en sommes-nous côté (ou non côté) finance durable ? »	41
Par Daniel Renassia & Emmanuel Cohen, fondateurs de Maison de la Compliance : cabinet spécialisé en conformité, contrôle interne et veille réglementaire	
• Finance verte : les nouveaux défis de la conformité dans le secteur financier	44
Par Sylvain Aubry, chief compliance officer MUFG - Luxembourg, administrateur de l'Association luxembourgeoise des compliance officers (ALCO)	
• Greenwashing : entre efforts environnementaux et marketing agressif, l'étau se resserre doucement	47
Par Sandra Birtel, avocate & partner, Kaufhold & Reveillaud Avocats & Anthony Cardinaux, juriste, Kaufhold & Reveillaud Avocats	
• Propos conclusifs finance verte	50
Par Didier Guével, professeur émérite de droit privé et sciences criminelles à l'université de Sorbonne Paris Nord, membre de l'IRDA Paris 13 (ER 3970), doyen honoraire de la faculté de droit, sciences politiques et sociales, membre associé du LexFEIM Le Havre (EA 1013), membre du conseil scientifique de la MSH Paris Nord (USR 3258), membre du comité multi-parties prenantes du Forum annuel de la gouvernance d'Internet (FGI/ISOC France), profesor honorario de l'université de Mendoza	



© FLASH CONCEPT

Journal du Droit international Clunet, n° 2 du 01 avril 2023

Sommaire du numéro

Doctrine

DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

[Le droit international de la mer à l'épreuve de l'Anthropocène](#)

N° 3 - Par Nathalie ROS

UNION EUROPÉENNE

[Les apports du règlement « Bruxelles II ter » à l'édification de l'Espace judiciaire civil européen : entre améliorations et insuffisances](#)

N° 4 - Par Guillaume PAYAN

Variétés

CNUDCI

[La loi-type de la CNUDCI sur les documents transférables électroniques : analyse et perspectives](#)

N° 3 - Par Éric A. CAPRIOLI

UNION AFRICAINE

[Quand « le \(bon\) juge condamne le crime sans condamner le criminel » : l'affaire du Sahara occidental devant la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples](#)

N° 4 - Par Claire PORTIER

Commentaires

FRANCE | CONFLIT DE LOIS

[Provision en référé et conflit de lois](#)

N° 7 - Par Constantin RINGOT-NAMER

FRANCE | CONFLIT DE LOIS

[Loi applicable à la prescription de créances nées d'un contrat de vente internationale : mise en oeuvre incontrôlée de la clause d'exception du règlement Rome I et omission de la convention de La Haye de 1955](#)

N° 8 - Par Philippine BLAJAN

FRANCE | CONFLIT DE JURIDICTIONS

[L'application du critère du centre des intérêts de la victime à des faits de parasitisme commis en ligne : une solution inattendue en matière de cyberdélits](#)

N° 9 - Par Basile DARMOIS

FRANCE | RECONNAISSANCE DE JUGEMENT ÉTRANGER

[Dans quelle mesure la prohibition des clauses potestatives entre-t-elle dans la composition de l'ordre international en matière contractuelle ?](#)

N° 10 - Par Pascal DE VAREILLES-SOMMIÈRES

FRANCE | ARBITRAGE

[L'égalité des parties lors de la constitution du tribunal arbitral : date de prise en compte et incidence de la crainte de partialité](#)

N° 11 - Par Paul GIRAUD

FRANCE | ARBITRAGE

[De l'effet de l'invasion de l'Ukraine sur la compétence ratione temporis des tribunaux arbitraux en matière d'investissements](#)

N° 12 - Par Mathias AUDIT

FRANCE | RGPD

[Discours sur la méthode du déréférencement](#)

N° 13 - Par Ludovic PAILLER

Chroniques



CENTRE INTERNATIONAL POUR LE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS (CIRDI) | ARBITRAGE INTERNATIONAL

[Chronique des sentences arbitrales](#)

N° 3 - Par Yas BANIFATEMI et Mohamed SHELBAYA

CENTRE INTERNATIONAL POUR LE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS (CIRDI) | CJUE

[Cour de justice et Tribunal de l'Union européenne](#)

N° 4 - Par Delphine DERO-BUGNY , Muriel CHAGNY et Cyril NOURISSAT

Bibliographie



DROIT PÉNAL INTERNATIONAL

[Relationships between International Criminal Law and Other Branches of International Law, William A. Schabas : Pocketbooks of The Hague Academy of International Law, Brill Nijhoff, 2022](#)

N° 4 - Par Ghislain POISSONNIER

ARBITRAGE COMMERCIAL

[Droit de l'arbitrage](#)

N° 5 - Par Maximin DE FONTMICHEL

La Semaine Juridique - édition Générale (JCP G), n° 16 du 24 avril 2023

Sommaire du numéro

La Semaine du droit

ÉDITO

[Droit et arts divinatoires](#)

N° 502 - Par Wanda MASTOR

[Consulter le PDF](#)

LES ACTEURS | AVOCATS

[Rémi Lorrain, l'insatiable](#)

N° 503 - Par Anaïs COIGNAC

[Consulter le PDF](#)

L'APERÇU RAPIDE | CONSEIL CONSTITUTIONNEL

[Une décision \(trop ?\) attendue](#)

N° 504 - Par Michel VERPEAUX

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | JOURNAL OFFICIEL

[Journal officiel du 13 au 19 avril 2023](#)

N° 505

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | COUR DE CASSATION

[Arrêts P de la Cour de cassation du 3 au 9 avril 2023](#)

N° 506

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | ARBITRAGE

[Amitié et arbitrage : jusqu'où va l'obligation de révélation ?](#)

N° 507 - Par Denis MOURALIS

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | PROPRIÉTÉ

[Perpétuité des droits réels de jouissance spéciale : un régime \(presque\) achevé ?](#)

N° 508 - Par Denis MOURALIS et Nicolas KILGUS

[Consulter le PDF](#)

PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE | PRISE ILLÉGALE D'INTÉRÊTS

[La nouvelle rédaction de l'article 432-12 du Code pénal équivaut à l'ancienne](#)

N° 509 - Par Jean-Marie BRIGANT

[Consulter le PDF](#)

PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE | COUR DE CASSATION

[Arrêts P de la Cour de cassation du 20 mars au 2 avril 2023](#)

N° 510

[Consulter le PDF](#)

PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE | CRIMES ET DÉLITS

[La validité substantielle des poursuites pour diffusion de renseignements concernant l'identité d'une victime d'une agression sexuelle](#)

N° 511 - Par Evan RASCHEL

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | JOURNAL OFFICIEL

Journal officiel du 13 au 19 avril 2023

N° 512

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | COUR DE CASSATION

Arrêts P de la Cour de cassation du 3 au 9 avril 2023

N° 513

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | CONTRAT DE TRAVAIL

Abandon de poste : procédure relative à la mise en oeuvre par l'employeur de la présomption de démission

N° 514

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | JOURNAL OFFICIEL

Journal officiel du 13 au 19 avril 2023

N° 515

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | COUR DE CASSATION

Arrêts P de la Cour de cassation du 3 au 9 avril 2023

N° 516

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | DONNÉES PERSONNELLES

Protection des données personnelles : appelez-moi Camille

N° 517

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | JOURNAL OFFICIEL

Journal officiel du 13 au 19 avril 2023

N° 518

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | COUR DE CASSATION

Arrêts A du Conseil d'État et P de la Cour de cassation du 3 au 9 avril 2023

N° 519

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

Vers un critère matériel pour les contestations des tiers sur le domaine privé ?

N° 520 - Par Anthony FALGAS

[Consulter le PDF](#)

EN RÉGION | RESPONSABILITÉ CIVILE

Opération coup de poing

N° 521 - Par Pascal GOURDON

[Consulter le PDF](#)

EN RÉGION | UNIVERSITÉS

Université de la Polynésie française - Département de Droit - Économie - Gestion : des formations juridiques tournées vers l'avenir

N° 522 - Par Emmanuelle GINDRE

[Consulter le PDF](#)**La Semaine de la doctrine**

L'ÉTUDE | NOM DE FAMILLE

2002-2022 : 20 ans de liberté, d'égalité et... de complexité !

N° 523 - Par Carole PETIT

[Consulter le PDF](#)

LA CHRONIQUE | DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal et procédure pénale

N° 524 - Par Jacques-Henri ROBERT , Charlotte CLAVERIE-ROUSSET , Stéphane DETRAZ et Jacques LEROY

[Consulter le PDF](#)

La Semaine du praticien



INFORMATIONS PROFESSIONNELLES | JUSTICE PÉNALE NÉGOCIÉE

Les nouveaux contours de la justice pénale négociée : CJIP et CRPC, quels enjeux et perspectives en matière économique, financière et environnementale ?

N° 525 - Par Astrid MIGNON COLOMBET , Jérôme SIMON , Laurence FABRE et Lydia MÉZIANI

[Consulter le PDF](#)

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES | CONSTITUTION ET POUVOIRS PUBLICS

3 questions à Benjamin Morel, maître de conférences à l'université Paris 2 Panthéon-Assas

N° 526

[Consulter le PDF](#)

DOCTRINE

Encore un effort pour doter la France d'une véritable
« class action » efficace

Christophe Lèguevaques

La réforme des retraites promulguée, le RIP écarté,
les institutions malmenées !

Jean-Pierre Camby

La visioconférence est-elle l'avenir des plaidoiries ?

Charles Simon

JURISPRUDENCE

Droit à la preuve et levée du secret bancaire
(CA Poitiers, 2^e ch. civ., 17 janv. 2023, n° 22/01081)

Jérôme Lasserre Capdeville

Durée de validité d'un pacte d'actionnaires
(Cass. 1^{re} civ., 25 janv. 2023, n° 19-25478)

Paul-Ludovic Niel

PRATIQUE

Entreprises préparez-vous à la facturation électronique !

Boris Sauvage

DOCTRINE

- LPA202f1** **Encore un effort pour doter la France d'une véritable « class action » efficace** PAGE 4
Christophe Lèguevaques
Aux États-Unis, les class actions constituent un enjeu démocratique majeur et contribuent à la protection des consommateurs et des citoyens contre l'influence délétère du big business sur les autorités publiques. En France et en Europe, le mécanisme de la class action est défié et son efficacité cantonnée. La proposition de loi Vichniesky-Gosselin s'inscrit dans cette vision consistant à proclamer un régime juridique des actions de groupe sans pour autant lever tous les obstacles législatifs et pratiques. Dans les faits, ces derniers entravent encore la mise en œuvre d'une véritable class action dont les puissants effets régulateurs pourraient permettre de lutter contre l'aléa moral.
- LPA202h0** **La réforme des retraites promulguée, le RIP écarté, les institutions malmenées !** PAGE 11
Jean-Pierre Camby
Par deux décisions du 14 avril 2023, le Conseil constitutionnel clôt le débat juridique sans sortir de son rôle de juge de touche des procédures : il ne peut être ni goal, ni arbitre d'un match politique.
- LPA202f2** **La visioconférence est-elle l'avenir des plaidoiries ?** PAGE 16
Charles Simon
La visioconférence sera-t-elle demain un mode habituel de plaidoirie ? La question relevait de la science-fiction avant la période d'enfermement liée au Covid-19 et l'arrêt de l'activité des tribunaux civils, elle doit maintenant être prise au sérieux. En effet, la visioconférence présente des avantages certains. Mais elle n'est pas non plus sans inconvénient ni frein. On peut donc douter de sa généralisation à court terme.
- LPA202g7** **Réflexion autour du logement de la famille, un an après l'avènement de l'entrepreneur à double patrimoine** PAGE 18
Véronique Legrand
Le 15 mai prochain, le nouveau statut de l'entrepreneur individuel aura un an. Malgré un accueil de ce statut très critique de la doctrine et de multiples failles ou lacunes pointées du doigt, pour l'entrepreneur individuel, la principale question qui se pose est de savoir si le logement de sa famille pourra être épargné. Cet article se concentre sur l'entrepreneur marié et offre un tour d'horizon du sort réservé au logement de la famille de l'entrepreneur, qu'il soit in bonis ou sous le coup d'une procédure d'insolvabilité.
- LPA202g4** **Énergies renouvelables : ce que va changer la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023** PAGE 22
Jean-Claude Zarka
La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables a été publiée au Journal officiel du 11 mars 2023. Elle a pour ambition de lever tous les obstacles au déploiement des projets d'énergies renouvelables. Pour faciliter l'approbation locale de ces projets, elle instaure un dispositif de planification territoriale des énergies renouvelables. Elle cherche notamment à favoriser le développement de l'éolien en mer et formule pour la première fois une définition de l'agrivoltaïsme.
- LPA202g1** **La justice et l'apaisement du conflit « sous la braise »** PAGE 27
Laura Viaut
La « gestion des conflits » est une thématique particulièrement développée aujourd'hui. Ce terme tend à s'intéresser davantage au conflit qu'au litige. Il s'agit là d'une profonde transformation.
- LPA202f9** **Client financièrement fragile et responsabilité de la banque** PAGE 30
Romain Feydel
Face à l'augmentation du coût de l'énergie ainsi qu'à une inflation ne cessant de progresser, ce début d'année 2023 est largement marqué par les difficultés financières de nombreux ménages. La clientèle bancaire qualifiée de financièrement fragile est au cœur de toutes les attentions.

- LPA202f6** **Le bail réel solidaire d'activité est créé** PAGE 39
Patrice Battistini
L'ordonnance n° 2023-80 du 8 février 2023 décline le bail réel solidaire, initialement prévu pour le logement, aux locaux destinés aux activités professionnelles et commerciales exercées par des microentreprises.
- LPA202g9** **Principales dispositions de procédure pénale de la LOPMI** PAGE 46
Céline Laronde-Clérac
Cet article propose un panorama des principales dispositions de procédure pénale contenues dans la loi n° 2023-22 du 24 janvier 2023, d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur.

JURISPRUDENCE

- LPA202g5** **L'hommage funèbre trop amical rendu par l'arbitre au conseil d'une partie peut provoquer un doute raisonnable sur son indépendance et son impartialité** PAGE 52
Pierre-Claver Kamgaing
 CA Paris, CCI, 5-16, 10 janv. 2023, n° 20/18330
L'hommage funèbre qui révèle l'existence des liens amicaux étroits entre le conseil d'une partie et l'arbitre est de nature à provoquer un doute raisonnable dans l'esprit des parties sur l'indépendance et l'impartialité de ce dernier. Ainsi, faute pour l'arbitre d'avoir révélé ces faits avant l'acceptation de sa mission ou pendant la procédure d'arbitrage, les parties sont fondées à contester la régularité de constitution du tribunal.
- LPA202g3** **Les prêts en francs suisses : nuance !** PAGE 55
Véronique Legrand
 Cass. 1^{re} civ., 1^{er} mars 2023, n° 21-20260
Les prêts libellés en devises sont tristement célèbres par leur toxicité et la jurisprudence se construit peu à peu dans le cadre d'un contentieux aux enjeux importants pour les emprunteurs. Ainsi les solutions qui se dégagent permettent aux praticiens de structurer leurs arguments s'agissant des clauses relatives au montant, au taux de change et aux modalités de remboursement qui peuvent être abusives si elles manquent de transparence et s'agissant du devoir d'information des prêteurs. L'arrêt du 1^{er} mars permet de tracer les limites de cette jurisprudence quant à son champ d'application.
- LPA202g2** **Droit à la preuve et levée du secret bancaire** PAGE 59
Jérôme Lasserre Capdeville
 CA Poitiers, 2^e ch. civ., 17 janv. 2023, n° 22/01081
Le secret bancaire constitue un empêchement légitime, opposable au juge civil. Toutefois, cette règle n'est pas intangible et, au-delà des exceptions légales posées par la loi, il n'en demeure pas moins qu'au regard de l'article L. 511-33 du Code monétaire et financier, de l'article 10 du Code civil et 9 et 10 du Code de procédure civile, un juge ne peut refuser de communiquer au tireur du chèque les informations figurant au verso du chèque, sous couvert du secret bancaire, sans rechercher si une telle communication est indispensable à l'exercice de ses droits à la preuve pour établir l'éventuelle responsabilité de la banque lors de l'encaissement des chèques et, en outre, proportionnée aux intérêts antinomiques en présence, incluant la protection du secret dû aux bénéficiaires de ces chèques.
- LPA202f8** **L'absence de contrainte découlant de la prévision d'un montant maximum du prêt objet d'une condition suspensive** PAGE 64
Marie Blondel
 Cass. 3^e civ., 14 déc. 2022, n° 21-24539
La Cour de cassation juge que la condition suspensive d'obtention d'un prêt, insérée dans une promesse de vente, ne contraint pas les acquéreurs à accepter toute offre de prêt consentie pour un montant inférieur au montant maximum prévu au sein de la condition. Les acquéreurs qui refusent une telle offre n'empêchent pas la réalisation de la condition.

LPA202f3 **Durée de validité d'un pacte d'actionnaires**

PAGE 66

Paul-Ludovic Niel

Cass. 1^{re} civ., 25 janv. 2023, n° 19-25478

Lorsque la nullité résultant de l'article 722 du Code civil, relative à la prohibition des pactes sur succession future, affecte une ou plusieurs clauses de l'acte, elle n'emporte sa nullité en son entier que si cette ou ces clauses en constituent une condition essentielle et déterminante. Par ailleurs, la prohibition des engagements perpétuels n'interdit pas de conclure un pacte d'actionnaires pour la durée de vie de la société, de sorte que les parties ne peuvent y mettre fin unilatéralement.

LPA202f4 **Caractérisation de la prise en charge du bénéficiaire de l'aide sociale par son héritier excluant l'action en récupération du département sur sa part de succession**

PAGE 70

Christelle Rieubernet

Cass. 2^e civ., 26 janv. 2023, n° 21-18653

La charge effective et constante du bénéficiaire de l'aide sociale handicapé placé en foyer d'accueil médicalisé s'entend d'un engagement régulier et personnel de l'héritier, tant d'ordre matériel qu'affectif et moral, et exclut l'action en récupération des sommes versées par le département sur sa part dans la succession du bénéficiaire.

LPA202f5 **Courses de taureaux : la Cour de cassation de nouveau dans le *ruedo***

PAGE 75

Pierre-François Chonnier

Cass. crim., 6 déc. 2022, n° 22-80156

Dès lors que les juges du fond ont souverainement constaté l'existence d'une « tradition locale ininterrompue » à Bayonne, les organisateurs d'une course de taureaux prévue dans cette ville ne pouvaient être poursuivis pour sévices graves ou actes de cruauté envers un animal, ces derniers bénéficiant de ce fait de l'immunité prévue par l'article 521-1 du Code pénal.

LPA202f7 **Aidants familiaux : une interprétation étroite de la notion de « famille » juridiquement juste, socialement injuste**

PAGE 78

Marc Richevaux

Cass. 2^e civ., 5 janv. 2023, n° 21-15702

Avec ce que pourrait devenir notre système de retraites, les contentieux relatifs aux aidants familiaux, aujourd'hui relativement marginaux, pourraient bien devenir beaucoup plus importants, d'où l'intérêt de la présente décision.

PRATIQUE

LPA202g0 **TikTok et autres applications récréatives : un employeur peut-il interdire à ses salariés l'accès aux réseaux sociaux ?**

PAGE 83

Kelly Domingues et Myrtille Lapuelle

À l'instar des autorités européennes, le souci croissant des employeurs de protéger leurs données les conduisent à s'interroger sur leur pouvoir de contrôle de l'utilisation des réseaux sociaux par leurs salariés.

LPA202g8 **Entreprises préparez-vous à la facturation électronique !**

PAGE 85

Boris Sauvage

L'obligation de facturation électronique, e-invoicing, va prochainement modifier les habitudes des entreprises. En effet, à partir du 1^{er} juillet 2024, la facture électronique devient une obligation légale pour toutes les entreprises assujetties à la TVA. Quelles sont les entreprises concernées ? Comment fonctionnera la facture électronique ? Quelles sont les mentions obligatoires ? Comment s'y préparer au mieux ? Le point sur cette prochaine obligation.

Pour soumettre un article à la rédaction, merci d'adresser votre fichier à l'adresse suivante :
redaction@lextenso.fr

À la une

Enquêtes internes : une activité en plein développement pour les avocats

Inspirées des pratiques anglo-saxonnes, les enquêtes internes sont de plus en plus utilisées par les entreprises. Entretien avec Matthieu Boissavy, avocat, et Marie-Anne Frison-Roche, professeur, sur ce nouveau métier de l'avocat, qui a fait l'objet d'un colloque au CNB le 20 avril 2023.



© natali_mis

Doctrine

Clause de résiliation en matière de crédit immobilier : les difficultés liées aux justificatifs produits

étude par Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE

Technique

Quelles conséquences de la doctrine fiscale du 15 décembre 2022 sur la rémunération des associés de SEL ?

par Marie LALANNE

Jurisprudence

La liberté d'expression croise aussi le fer avec la procédure pénale

note par Florence DEQUATRE
sous Cass. crim., 21 févr. 2023

Gazette Spécialisée

DROIT DE LA FAMILLE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

- **Élodie MULON**

Avocate au barreau de Paris, associée, Chauveau Mulon & Associés

- **Isabelle REIN-LESCASTÉREYRES**

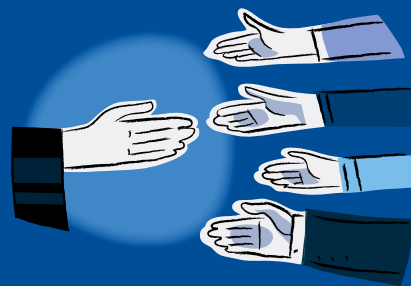
Avocate au barreau de Paris, associée, BWG Associés

- **Guillaume BARBE**

Avocat au barreau de Paris, associé, ARPEGE

AVEC LA PARTICIPATION DE

Elodie ABITBOL, Linda AIT MADI, Louise ASTRUC BACIOTTI, Béatrice BLOQUEL, Alice BOUISSOU, Philippa BOUVEAU, Flora CASSOUDESALLE, Laura DALIBERT, Roxane DESURMONT, Emma DILLY, Priscillia FERNANDES, Julie FLAMENT, Anna GALA, Marion GALVEZ, William HEALING, Samuel LELLOUCH, Samia MAAKOUF, Léa MARTEAUX, Capucine MÉRIGAUD, Clara NAOURI, Rahima NATO-KALFANE, Helen O'NEIL, Natacha OSMAN, Morghân PELTIER, Julie PIERROT-BLONDEAU, Jennifer TERVIL, Sarah TORBEY, Clothilde TORCHY, Camille VEDEL, Agathe WEHBÉ, Hansu YALAZ et Kimberly ZAROUKIAN



Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

P-DG, Directeur de la publication : Bruno Vergé
Directrice générale déléguée : Emmanuelle Filiberti
Présidente du Conseil scientifique :
Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie
Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach
Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck
et Samuel Seroc
Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville
Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :
Tél. : 01 40 93 40 00
Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :
Tél. : 01 40 93 40 40
Courriel : abonnements@lextenso.fr

Publicité : benoit.favre@lextenso.fr
Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2023
* Prix TTC au n° : 20 €
+ frais de port
* Abonnement France (un an) :
Journal seul : 570,74 € TTC
Recueils + table seuls : 556,45 € TTC
Journal, recueil + table : 764,73 €
Abonnement feuilletable numérique : 244,02 € TTC
* Abonnement étranger (un an) :
Journal seul : 645 €
Journal, recueil + table : 859 €
Abonnement feuilletable numérique : 239 €

Internet : gazette-du-palais.fr
Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0523 T 83097
ISSN 0242-6331
Dépôt légal à parution
Imprimé par Dupliprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,
53101 Mayenne CEDEX
sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres
recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),
issus de forêts gérées durablement ;
impact gaz à effet de serre
pour un exemplaire : 713 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris).
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon
suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.
Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant
unique permettant de retrouver directement l'article
via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Actualité

- GPL448s1 ■ **Avocats et monde économique unis pour une cité judiciaire dans le centre-ville de Marseille** 3
- GPL448s8 ■ **Enquêtes internes : une activité en plein développement pour les avocats** 5
- GPL448s9 ■ **L'avocat, enquêteur interne « pertinent » en matière sociale** 7
- GPL448r4 ■ **Une perquisition en cabinet d'avocats à Paris en 2023**
libres propos par Frédéric CHHUM 10


Doctrine

- GPL447s9 ■ **Clause de résiliation en matière de crédit immobilier : les difficultés liées aux justificatifs produits**
étude par Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE 12

Technique

- GPL448k6 ■ **Quelles conséquences de la doctrine fiscale du 15 décembre 2022 sur la rémunération des associés de SEL ?**
par Marie LALANNE 14

Jurisprudence

- GPL447r3 ■ **La liberté d'expression croise aussi le fer avec la procédure pénale**
note par Florence DEQUATRE sous Cass. crim., 21 févr. 2023 16
- GPL448c9 ■ **La « lune noire » de la commission d'agence en cas de droit de préemption subsidiaire du locataire**
note par Ludovic LAUVERGNAT sous Cass. 3^e civ., 1^{er} mars 2023 19
- GPL448c1 ■ **Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation**
par Catherine BERLAUD 22
- GPL448e5 ■ **Panorama de jurisprudence du Conseil d'État**
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 27
- GPL448j7 ■ **Panorama de jurisprudence de la CEDH**
par Catherine BERLAUD 30
- GPL448m6 ■ **Chronique de jurisprudence de droit des sûretés**
par Christophe ALBIGES et Marie-Pierre DUMONT <https://lext.so/GPL448m6> 

Aux marches du Palais

Portrait

- GPL448s7 ■ **Sérène Medrano, bâtonnière du barreau d'Amiens** 31

Gazette Spécialisée

DROIT DE LA FAMILLE

33

Sous la responsabilité scientifique de

Élodie MULON, Isabelle REIN-LESCASTÉREYRES et Guillaume BARBE

La Gazette du Palais suspend sa parution la semaine du 1^{er} mai 2023.
Prochain numéro le 9 mai 2023.